



PV 412 DU JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 novembre 2018

Secrétaire Général : François LOPEZ - **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ NOS PEINES

Nous venons d'apprendre le décès du papa de Roland BROUAT, élu au Comité Directeur et Président de la Commission Futsal. Pascal PARENT, Président du District et membre du COMEX de la FFF, les élus du Comité Directeur, les Commissions ainsi que les salariés présentent à Roland BROUAT ainsi qu'à ses proches leurs condoléances les plus attristées.

➡ ENCOURAGEMENTS

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur aux 3 clubs qui le représenteront au 8^{ème} tour de la Coupe de France.

CRETEIL LUSITANOS contre **FC LIMONEST ST DIDIER**

FC CHAMALIERES contre **FC VILLEFRANCHE**

FC COTE BLEUE contre **AS LYON DUCHERE**

Les rencontres se jouent le **samedi 8 et le dimanche 9 décembre 2018** et confirmées sur le site de FFF.

➡ FELICITATIONS

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite les clubs le représentant :

FC LYON

AS ST PRIEST

Ils ont obtenu leur qualification respective pour le 1er tour Fédéral de la Coupe Gambardella Crédit Agricole. Ils rejoignent de ce fait **L'Olympique Lyonnais** qui rentre en lice dans cette compétition.

Le tirage des rencontres se fait ce jeudi 29 novembre 2018.

➡ INFORMATIONS

Pour écrire et échanger avec **Arsène MEYER Président Délégué du DLR** voici son adresse email president-delegue@lyon-rhone.fff.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU DLR LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 A LA VERPILLIERE :

REPRÉSENTANTS DES CLUBS :

Tous les Clubs du District de Lyon et du Rhône de Football sont convoqués (y compris les Clubs Foot Loisirs).

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des Statuts du DLR (sauf pour la limite d'âge supérieure).

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un (1) Club peut représenter au maximum deux (2) Clubs y compris le sien à condition de disposer d'un (1) pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

Les annuaires 2018/2019 du DLR seront distribués aux clubs lors de cette AG.

Le club de l'US MILLERY VOURLES nous informe de la nouvelle constitution de leur Comité Directeur, validée en Comité d'Administration du 14 septembre 2018.

Patrick SAUCILLON – Président

Gilles GUTFREUND – Président Délégué



PV 412 DU JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

Christophe CUOQ et **Patrick GERBERON** – Vice-Présidents

Odile KEZEL – Trésorière

Sophie MARCHETTI – Secrétaire



INVITATIONS

Le Club Sportif Neuillois invite le District de Lyon et du Rhône de Football le **jeudi 6 décembre à 19h30** à la salle Clos du Billard à Neuville sur Saône pour une soirée dégustation d'huitres.

Sera au programme dans cette soirée :

Bilan du tournoi 2018

Projection tournoi 2019

Organisation événement

Soirée Partenaire

Le DLR remercie le club pour sa sympathique invitation.

Charles CHERBLANC Président D'honneur du DLR et **Gilles PORTEJOIE** Président de la commission délégations seront présents.

APPEL DISCIPLINAIRE

AFFAIRE AD 3 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline de ASJ PORTUGAIS ST PRIEST contre la Commission de Discipline : Seniors D3 Poule D du 04/11/18 – ASJ PORTUGAIS ST PRIEST // CO ST FONTS